

Orientation pour la discussion du Forum à propos de la Création d'un Conseil numérique pour l'alimentation et l'agriculture

Question 1. Quels sont les points d'entrée potentiels qui permettraient aux gouvernements de relever les défis et de favoriser le développement de l'agriculture numérique?

Informations suggérées pour la note conceptuelle - Les défis qui se posent à notre système alimentaire et agricole mondial sont énormes et les points d'entrée que le gouvernement doit aborder sont les suivants:

- **L'accès inadéquat à l'information:** dans bien des cas, l'accès à l'information et, en particulier, aux connaissances techniques et non techniques de l'industrie agro-technique est insuffisant.
- **Une inadéquation de la culture numérique et du développement de nouvelles compétences:** la main-d'œuvre est encore loin d'être compétitive dans un monde où les technologies numériques sont capables de remplacer la main-d'œuvre humaine.
- **L'accès inadéquat aux ressources financières:** Cette dynamique est aggravée, en particulier dans les zones pauvres et rurales, par la plus grande difficulté d'accès au financement pour obtenir les investissements de départ nécessaires à l'adoption des solutions numériques.
- **Des infrastructures inadéquates:** l'impossibilité de compter sur des infrastructures adéquates compromet la diffusion et les bénéfices de toute forme d'innovation ou de développement technologique.
- **Soutien inadéquat du système d'innovation:** la numérisation du secteur agricole est également entravée par l'absence (ou la sensibilisation insuffisante) d'éléments de soutien tels que les politiques, les normes et les cadres réglementaires.
- **Le creusement du fossé socio-économique entre pays en développement et pays développés.**
 - Fossé numérique:* l'écart entre les populations et les régions ayant accès aux TIC modernes et celles qui n'y ont pas accès;
 - Fossé entre les sexes:* l'écart entre les sexes dans l'accès aux technologies;
 - Fossé géographique:* l'écart existant entre différentes zones géographiques.
- **Faible niveau d'investissement dans les pays non développés:** Les organismes du secteur privé qui commercialisent les dernières technologies hésitent souvent à se lancer dans des pays qui n'assurent pas des niveaux suffisants de propriété intellectuelle (PI) et de protection de la propriété.
- **Coût peu abordable des nouvelles solutions:** si le développement des nouvelles technologies et de l'innovation n'est pas bien réglementé et bien géré, les plus pauvres seront de plus en plus exclus en raison du coût élevé de leur adoption, en particulier pour les services liés aux TIC.
- **Confiance en l'information:** le nombre croissant de plates-formes numériques qui fournissent des informations aux acteurs de la chaîne de valeur agro-technologique (les agriculteurs en premier lieu) soulèvent des questions de confiance dans la source d'information, ainsi que sur la qualité des informations fournies, en raison des intérêts implicites du fournisseur de l'information.
- **Propriété des données:** il n'est pas toujours facile de déterminer comment l'information recueillie dans le cadre des activités agricoles et sur le terrain au moyen d'outils et de technologies numériques est utilisée par les fournisseurs de technologie ou d'autres acteurs.

Autres questions d'orientation relatives à la Q1 que nous vous soumettons pour examen:

- Pensez-vous que les défis mondiaux mis en évidence sont probants?
- Selon vous, que faudrait-il ajouter ou supprimer?